

CHAMPIONNAT 2025

REGLEMENT

1. ADMISSIBILITE

Les championnats WAGC et WAGI sont accessibles à tous joueurs et joueuses de plus de 16 ans au 15/10/2025.

Les épreuves sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés Français, répondant aux exigences du statut amateur et aux critères suivants : être licenciés à la Fédération Française de Golf. Les joueurs devront répondre aux exigences du Vadémécum 2025 de la FFG. Ils devront être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace du licencié.

2. REGLES SANITAIRES

Nos compétitions sont soumises aux règles sanitaires en vigueur.

3. REGLES GOLF

Nos compétitions sont soumises aux dernières règles reconnues par la FFG.

4. REGLES LOCALES

Les règles locales de chaque club s'appliquent.

5. FORMAT DE JEUX

Tour qualificatif en individuel

Le format de jeux est stableford NET mixte sur 18 trous. Il se joue sur 1 ou 2 jours. Un joueur peut choisir de ne jouer qu'une seule journée.

La meilleure des 2 cartes sera retenue pour le classement.

Tour qualificatif en scramble

Le format de jeux est scramble à 2 en stableford NET sur 18 trous. Il se joue sur 1 ou 2 jours avec le même partenaire.

Une équipe peut choisir de ne jouer qu'une seule journée.

La meilleure des 2 cartes sera retenue pour le classement.

Si le nombre d'équipes est impair, le golf fera partir l'équipe esseulée avec 1 ou 2 joueurs ne faisant pas partie de la compétition afin de marquer la carte de score.

Finale

Le format de jeux est le strokeplay sur 2 jours soit 2 x 18 trous.

Nous appliquons l'Equitable Stroke Control : Le nombre de coups maximum qu'un joueur peut inscrire sur un trou est le PAR +4.

Dans la série 1, le gagnant ou la gagnante est le score cumulé sur 2 jours BRUT + NET le plus bas.

Dans les séries 2 à 5, le gagnant ou la gagnante est le score NET le plus bas de chaque série sur la meilleure carte des 2 jours.

6. VOITURETTE ET CHARIOTS ELECTRIQUES

Tour qualificatif

Les chariots à main, électriques et les voiturettes sont autorisées.

Finale

Les voiturettes sont obligatoires.

7. CADDIES, COACHS & ACCOMPAGNANTS

Les caddies ou coachs ne sont pas autorisés pendant le jeu sur le parcours.

Les accompagnants sont tolérés s'ils se limitent à un rôle de spectateur à distance. Aucun contact avec le joueur n'est toléré.

8. INDEX

L'index pris en compte est le celui connu par la fédération au jour de la compétition en cours (qualification ou nationale).

Ainsi un joueur pourra être amené à changer de catégorie, au fil des étapes du Championnat national, en fonction de ses résultats.

Les joueurs ou joueuses ayant un handicap inférieur à 0 seront intégrés dans la série 1 (en conservant leur index).

Les joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à 25.4 seront considérés à 25.4.

9. CATEGORIES PAR HANDICAP

Tour qualificatif en individuel - 3 séries :

Série 1 : Index entre 0 et 10.4, série 2 : Index entre 10.5 et 20.4 et série 3 : Index entre 20.5 et 25.4.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 6 joueurs, elle est jumelée à la série immédiatement voisine, pour ne devenir qu'une seule et même série.

Le joueur arrivé premier de chacune des séries sera qualifié à poursuivre le championnat national avec une participation financière réduite (voir inscription finale).

Tour qualificatif en scramble - 2 séries :

Série A : 0 à 15.4 et série B : 15.5 à 25.4.

Le joueur ayant le meilleur index déterminera la série de jeu de l'équipe. Il recevra 0.35 points de son index.

Le 2ème joueur(se) recevra 0.15 points de son index, mais quel que soit ce dernier, il sera limité à l'index maximum de la série de l'équipe.

12 équipes minimum sont requises pour valider les qualifications en 2 séries.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 6 équipes, les 2 séries seront jumelées et ne feront qu'une seule série et même série.

Par ailleurs, 6 équipes minimum sont requises pour valider une première place de qualifiés.

Les deux joueurs de chaque équipe arrivée première de série seront qualifiés à poursuivre le championnat national en individuel et dans leur série respective avec une participation financière réduite (voir inscription finale).

Finale

Les joueurs qualifiés réintègrent leur série respective :

série 1 : Index entre 0 et 5.4

série 2 : Index entre 5.5 et 10.4

série 3 : Index entre 10.5 et 15.4

série 4 : Index entre 15.5 et 20.4

série 5 : Index entre 20.5 et 25.4

Pour être homologuée, une série doit compter un minimum de 4 participants. Si ce seuil n'est pas atteint pour une série donnée, l'organisation se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée, incluant la mise en place d'un mode de sélection alternatif équitable ou le report de la compétition à une date ultérieure pour cette série uniquement.

10. ZONES DE DEPART

Tour qualificatif

Chaque joueur ou joueuse joue du départ correspondant à son Index individuel.

- Index 0 à 10.4 : Boules blanches pour les hommes, boules bleues pour les femmes.
- Index 10.5 à 25.4 : Boules jaunes pour les hommes, boules rouges pour les femmes.

Finale

- Index 0 à 10.4 : Boules blanches pour les hommes, boules bleues pour les femmes.
- Index 10.5 à 25.4 : Boules jaunes pour les hommes, boules rouges pour les femmes.

Cas particulier

Les séniors 2 & 3 (+60 ans) d'un index de 10,4 ou moins pourront, s'ils le souhaitent, des boules jaunes (pour les hommes) ou rouges (pour les femmes) comme autorisé par la FFG (les points rendus tenant compte des repères de départ)

11. ABONNEMENT

Pour s'inscrire à une compétition WAGC, les joueurs doivent préalablement souscrire :

- Soit un pass multi golfs de 49€ auprès de WAGC France, permettant aux joueurs de participer à toutes les compétitions qualificatives, et ce dans tous les golfs de France participants.
- Soit s'acquitter directement auprès du golf d'un droit WAGC de 15€ pour une journée ou 30€ pour 2 journées d'inscription WAGC-France.

12. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur le site WAGC ou auprès des golfs directement.

Le joueur s'inscrivant auprès d'un golf devra :

- soit transmettre au golf son numéro d'abonnement Pass WAGC,
 - soit s'acquitter auprès du golf de 15€ pour une journée ou 30€ pour 2 journées d'inscription WAGC-France. Il devra impérativement laisser au golf ses contacts e-mail et téléphonique (pour le suivi des résultats).
- Les droits de jeu et green fees sont dans ce cas encaissés par le golf.

13. REMBOURSEMENT

L'abonnement d'un participant au Pass WAGC n'est pas remboursable.

14. RETARD

Un joueur, qui ne se présente pas à l'accueil du golf au moins 30 minutes avant son heure de départ sera disqualifié.

15. JEU LENT

Le jeu lent pourra être sanctionné par l'organisateur.

16. CODE DE CONDUITE

Tous les joueurs doivent respecter l'étiquette. Ainsi il sera considéré comme une violation grave du code de conduite :

- Distraire ou offenser intentionnellement les autres concurrents
- Abus verbaux envers les autres concurrents/officiels/personnel.
- Toute autre faute non énumérée ci-dessus, mais jugée grave par le Comité.

La pénalité pour ces infractions est la disqualification.

17. EGALITE

En cas d'égalité au résultat final, le départage se fait sur les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, 3 derniers, et le dernier trou.

18. IMPOSSIBILITE D'UN JOUEUR SELECTIONNE DE POURSUIVRE LA COMPETITION

Un joueur arrivé premier et qualifié pour le tour suivant du championnat national n'est pas remplaçable. Il perdra tous ses droits et ne pourra prétendre à aucune indemnisation. Il devra en être informé au plus tôt l'organisateur.

19. INTEMPERIES

Tour qualificatif

En cas d'intempéries et (ou) cas de force majeure pendant les compétitions :

- a. Suspension temporaire. Au signal sonore évacuation immédiate du parcours avec interdiction de finir le trou (Règles locales).
- b. Annulation totale ou partielle d'un jour : Le score des joueurs ayant fini le parcours est validé. Les joueurs n'ayant pu finir le parcours pourront se représenter le lendemain. A l'issue le résultat sera alors rendu.

Finale

En cas d'intempéries et (ou) cas de force majeure pendant les compétitions :

- a. Suspension temporaire. Au signal sonore évacuation immédiate du parcours avec interdiction de finir le trou (Règles locales).
- b. Annulation totale ou partielle d'un jour : Le score des joueurs ayant fini le parcours est validé. Le cas des joueurs n'ayant pu finir le parcours sera traité au cas par cas. A l'issue le résultat sera alors rendu.

WAGC-France ne sera être tenu pour responsable de conditions indépendantes de sa volonté nécessitant la suspension ou l'annulation totale ou partielle de la compétition.

20. SUSPENSION DES COMPETITIONS

La suspension des compétitions pour des raisons de force majeures ou de pandémies préservent les droits des joueurs sélectionnés à l'étape, où ils se trouvent dans leurs sélections. Ils retrouveront leurs positions, dès la reprise possible du championnat.

21. COMITE

- Pour les compétitions du tour qualificatif, les directeurs des golfs valideront les résultats et les communiqueront aux joueurs en fin de parties ainsi qu'à WAGC France.
- La finale nationale sera arbitrée par l'organisateur WAGC France.

22. DROIT A L'IMAGE

Le Participant ou la Participante autorise WAGC FRANCE à utiliser toutes les images prises durant les épreuves sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support, et ce dans le monde entier. Le Participant ou la participante ne souhaitant pas être photographié(e) ou filmé(e) durant les épreuves du WAGC, devra le signaler directement au photographe ou aux membres du staff WAGC France avant le début de l'épreuve.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le participant, la participante ou le spectateur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant et du droit de s'opposer, pour motifs légitimes, au traitement de ces données ainsi que du droit de définir des directives sur le sort, post mortem, de ces données.

Ils peuvent exercer ces droits en s'adressant à WAGC France en transmettant leur demande à contact@wagc-france.com. Toute demande devra être accompagnée d'une copie, recto-verso, d'une pièce d'identité.

23. RESPONSABILITE :

WAGC France décline toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident qui pourrait survenir à un joueur pendant les compétitions du tour qualificatif ou finale. Il est de la responsabilité de chaque joueur de s'assurer :

- Qu'il n'existe pour sa santé, aucune contre-indication à la pratique du golf en compétition et,
- Qu'il est suffisamment couvert par une assurance en cas d'accident sur le parcours.